



**27^{ème} réunion du Conseil ministériel de l'OSCE
Tirana, le 3 décembre 2020**

**Intervention de S.E. M. Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes**

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

La pandémie de **COVID-19** a profondément changé notre façon de travailler. Je voudrais dans ce contexte remercier l'équipe de la **Présidence en exercice albanaise** qui a su s'adapter à la situation et qui a réussi à nous guider, avec habileté et diplomatie, vers cette réunion ministérielle. La présidence a thématiqué des sujets importants sous la devise « *Implementing our commitments together* », et je tiens à l'en féliciter.

Nous saluons l'accord auquel nous sommes parvenus pour nommer les titulaires des **quatre postes dirigeants**. Cela n'a pas été simple, mais cette décision permettra d'assurer le bon fonctionnement de l'OSCE. Je souhaite d'ores et déjà bon vent à notre nouvelle Secrétaire générale, Helga Schmid.

Si le Luxembourg se réjouit que nous ayons pu adopter un certain nombre de décisions, nous regrettons qu'un accord n'ait pas été possible sur une décision concernant la mise en œuvre de la **résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité** dans le cadre du Forum pour la coopération en matière de sécurité.

A l'occasion du vingtième anniversaire de cette résolution importante, on aurait souhaité voir un peu plus d'audace et d'engagement de la part de notre Organisation.

Dans nos réponses à la **pandémie**, les institutions autonomes de l'OSCE nous ont toujours rappelé la nécessité de **respecter les engagements** auxquels nous avons tous souscrit. La crise sanitaire ne saurait être une excuse pour ne pas respecter la démocratie et l'Etat de droit : une crise sanitaire ne doit pas devenir une crise des droits humains.

Je salue le fait que les **institutions de l'OSCE** aient su poursuivre le travail malgré la pandémie. Ainsi, le BIDDH a réussi à reprendre ses **missions d'observation électorale**. Le Luxembourg a continué de soutenir le Bureau par des contributions extrabudgétaires en 2020 et nous poursuivrons cet effort à l'avenir.

Pour le Luxembourg, l'OSCE reste **un pilier central de la sécurité européenne** : grâce à son approche coopérative, égale et indivisible de la sécurité, l'OSCE est une organisation incontournable. Le Luxembourg continuera à soutenir la **coopération multilatérale** dans toutes les enceintes appropriées, y compris à l'OSCE.

La **Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine** – que mon pays continue d'appuyer financièrement – reste un acteur indispensable pour nous informer de ce qui se passe sur le terrain. Il est inacceptable que la pandémie serve de prétexte pour restreindre encore davantage la marge de manœuvre des observateurs de l'OSCE.

Le Luxembourg réitère avec fermeté son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'**Ukraine** et à la mise en œuvre complète des accords de Minsk.

Je souhaite également réaffirmer notre soutien sans réserve au **Groupe de Minsk de l'OSCE et à ses trois co-présidents** dans la recherche d'un règlement négocié, global et durable pour le conflit du Haut-Karabakh. Des dizaines de milliers de civils continuent de souffrir des conséquences des combats qui ont fait rage jusqu'au 10 novembre. Il est temps que la diplomatie reprenne le dessus sur la politique du fait accompli militaire.

La situation au **Belarus** reste très préoccupante. Nous saluons le rapport du Professeur Benedek, rédigé dans le cadre du Mécanisme de Moscou. Nous appelons les autorités du Belarus à mettre en œuvre les recommandations contenues dans son rapport.

Le Luxembourg continue d'attacher une grande importance aux **traités et aux accords de la dimension politico-militaire**, dont le Traité sur les Forces conventionnelles, le Traité « Ciel ouvert » et le Document de Vienne. Ils ont renforcé la stabilité politique et militaire dans l'espace de l'OSCE pendant de longues années. Nous regrettons les évolutions négatives dans ce domaine et plaidons en faveur d'un respect inconditionnel et intégral de ces outils essentiels pour le rétablissement de la confiance entre les États participants de l'OSCE.

Pour conclure, j'espère que nous pourrions nous mettre d'accord pour confier la **présidence de l'OSCE en 2023 à la Macédoine du Nord**. Il est important d'assurer la continuité de nos travaux pour les années à venir. Je remercie l'Estonie pour sa disponibilité à assumer la présidence en 2024.

Finalement, je souhaite beaucoup de succès à ma chère collègue de la Suède, Ann Linde, et l'assure du **plein soutien du Luxembourg** pour sa présidence l'année prochaine.

Je vous remercie.